

# Analyse de proposition

Conseil Académique du 3 juin 2013 : CAC-420-03

Rédaction : Maxence Lenoir  
Président, 2013-2014

Version : 3 juin 2013

Adoption : 9 juin 2013



# 1. Introduction

La direction des affaires académiques et internationales de l'École Polytechnique propose au Conseil Académique du lundi 3 juin de faire passer les crédits associés aux stages en entreprises de 3 à 9 crédits. Ce document expose nos inquiétudes face au projet. Nous soulignons également l'arrivée tardive de la documentation qui ne permet pas de demander un avis complet aux étudiants et d'assurer un échange avec les représentants étudiants.

Note aux lecteurs : les chiffres utilisés proviennent de l'année 2011-2012.

## 2. Aspects académiques

Dans cette section, nous expliquerons nos craintes d'un point de vue académiques et nos interrogations face au projet avant toutes décisions du Conseil Académique.

Dans un premier temps, dans le sommaire de gestion, l'École explique que le stage contribue à répondre à l'exigence du BCAPG concernant les 12 Qualités. Il est vrai que la mise en place des 12 qualités est un objectif à court terme pour Polytechnique qui est très intéressant afin d'assurer la qualité de notre formation. Cet outil sera assurément utile afin de faire évoluer nos programmes rapidement. Pourtant, cette simple affirmation est en partie fautive. Puisque le stage ne fait pas partie des 120 crédits du baccalauréat, on ne peut pas raisonnablement expliquer aux étudiants que le stage fait partie de leur formation. Il est vrai que les stages sont nécessaires afin de former les ingénieurs qui diplôment de Polytechnique, mais ceux-ci devraient être intégrés aux 120 crédits si l'École veut vraiment reconnaître le stage comme contributif à la formation. Ensuite, le changement de la pondération du stage obligatoire pour le faire passer de 3 à 9 crédits n'est que purement théorique. Le contenu du stage, sa qualité et les apprentissages qu'il représente ne sont pas modifiés par l'ajout de 6 crédits. Si l'École désire réellement valoriser les stages au baccalauréat, elle peut commencer par bien encadrer le Service des Stages et Placement (« SSP ») afin d'assurer à ses étudiants des stages de qualité dans des milieux compétitifs et en quantité suffisante. Pour ce qui est d'un financement potentiel du SSP, cette question sera abordée plus bas, mais l'augmentation à 9 crédits n'aura pas pour effet de réellement valoriser les stages au baccalauréat si l'École n'en prend pas les moyens. Il est difficile, à la lecture du document présenté au Conseil Académique, de discerner une réelle intention d'améliorer réellement la qualité et le nombre de stages disponibles pour les étudiants.

Enfin, nous nous posons des questions sur la pertinence du fait que les étudiants soient inscrits à un autre programme et reçoivent un autre diplôme. On s'aperçoit

rapidement que le travail semble colossal puisque rien ne semble informatisé. Quelle sera la reconnaissance de ce diplôme sur le marché du travail? Aurons-nous réellement quelque chose de plus qu'un étudiant d'une université qui propose des stages à 3 crédits? Cette mesure semble créer virtuellement, et aux yeux des futurs étudiants, deux classes d'universités, alors que les stages réalisés seront semblables quel que soit l'université d'où provient l'étudiant.

On rappelle également que nous avons des programmes coopératifs, les étudiants inscrits dans ces programmes vont donc sortir de Polytechnique avec 147 crédits, très loin du bac de 120 crédits.

### 3. Aspects financiers

Dans cette section, nous aborderons les aspects financiers du projet.

À l'heure actuelle et d'après nos calculs, Polytechnique dégage déjà des surplus avec le SSP. En prenant en compte seulement les subventions spéciales et les montants reçus pour les frais de scolarité et la fonction éducation, les bénéfices du SSP peuvent aller jusqu'à 500 000 \$, en fonction de la pondération associée aux crédits de stage (tout en restant très conservateur dans les chiffres).

**Tableau 1 : Revenus et Dépenses des stages à Polytechnique (calculs de l'auteur)**

| Revenus                   |                        | Dépense                 |                        |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Subvention MELS           | 239 100,00 \$          | Salaires et avantages   | 1 074 867,00 \$        |
| Frais de stage            | 184 161,06 \$          | Frais de déplacement    | 34 163,00 \$           |
| Droits de scolarité       | 287 667,06 \$          | Fourniture et matériel  | 22 939,00 \$           |
| MELS (Fonction Éducation) | 987 731,00 \$          | Services professionnels | 21 681,00 \$           |
| <b>Total</b>              | <b>1 698 659,12 \$</b> | Informatiques           | 8 049,00 \$            |
|                           |                        | Subventions/cotisations | 3 992,00 \$            |
|                           |                        | <b>Total</b>            | <b>1 165 691,00 \$</b> |

Sources : (MELS, 2011 ; École Polytechnique de Montréal, 2012)

Nous aimerions donc tout d'abord savoir, avant d'avoir plus d'argent de la part du gouvernement, où cet argent est dépensé si ce n'est dans le SSP, ou, tout du moins, avoir un portrait global des finances relatives aux stages.

L'École Polytechnique propose également de mettre en place un système de bourse afin que cela ne coûte pas plus cher aux étudiants. Nous notons au passage que Polytechnique est l'endroit au Québec où faire un stage coûte le plus cher aux étudiants (CRÉIQ, 2013). Très peu de détails sont fournis sur les conditions de l'octroi de cette bourse.

- > Est-ce que la bourse sera versée sans condition?
- > Comment cela apparaîtra d'un point de vue comptable, devons-nous payer tous les frais et être remboursés par la suite?
- > Qu'arrivera-t-il si les frais de scolarité augmentent, comment la bourse augmentera?

On nous indique enfin que le projet dégagera des revenus supplémentaires qui ne seront même pas injectés dans le SSP ou dans les activités reliées, ce qui est clairement inacceptable étant donné que l'argent provient du public. Comme souligné plus haut, un revenu provenant des crédits de stage devrait, si l'École a réellement comme objectif de valoriser les stages, être affecté à l'amélioration des services du SSP en vue de l'obtention de davantage de stages de qualité pour les étudiants. Ainsi seulement, les apprentissages réalisés lors des stages pourront réellement gagner en qualité, en plus d'assurer une visibilité et une expérience accrue pour les étudiants de Polytechnique.

D'après nos estimations, la subvention du gouvernement auprès de Polytechnique augmentera de 946 000 \$, si l'on utilise la plus petite pondération possible. Ce montant sera deux fois plus élevé si l'on utilise la pondération de génie (2,11).

**Équation 1: Règle de calcul de la subvention de la fonction éducation**

$$\begin{aligned} \text{Montant reçu par étudiant} &= \frac{\text{Nb Crédits}}{30} \times \text{valeur étalon} \times \text{pondération} \\ &= \frac{6}{30} \times 3527,65 \times 1 = 705,53 \$ \end{aligned}$$

Étant donné que pour 2011-2012 1327 stages ont été réalisés, on obtient :

$$1327 \times 712,91 = 936\,238,31 \$$$

Enfin, les bourses octroyées aux étudiants seront de l'ordre de 575 000 \$, soit un bénéfice net pour Polytechnique de 400 000 \$ au minimum. Bien que l'objectif de valoriser les stages soit louable et partagé par l'Association des Étudiants de Polytechnique, il ne transparaît que trop peu dans les arguments évoqués dans le document présenté au Conseil Académique. Il est certes souhaitable qu'une décision de l'École soit justifiée d'un point de vue économique. Par contre, dans l'état actuel de la proposition, trop d'informations cruciales sur l'affectation des revenus supplémentaires ainsi que sur le fonctionnement de la bourse évoquée sont manquantes pour que la décision soit justifiée.

## 4. Aspects internationaux

Les conséquences auprès des étudiants étrangers sont peu développées dans le document. Nous aimerions donc avoir plus de précisions sur plusieurs points.

On indique que l'Université Laval « écrase » du baccalauréat les étudiants, est-ce que les étudiants peuvent poursuivre avec le même permis de travail?

Également plus spécifiquement pour les étudiants étrangers comment va fonctionner la bourse et quelle sera son montant?

## 5. Aspect socio-économique

Le premier frein à l'accessibilité aux études est sans conteste l'aspect financier. Plusieurs étudiants utilisent donc le programme de prêt et bourse du gouvernement afin d'être autonome. Est-ce que ce changement a un impact sur les prêts et bourses des étudiants?

## 6. Conclusion

À la lumière de nos questions, on ne peut que s'opposer au projet en l'état actuel des choses. En plus d'alourdir encore plus l'administration, ce projet ressemble simplement à une opération de communication auprès des futurs étudiants en les attirants avec de belles promesses de stages obligatoires à 9 crédits.

Pour valoriser les stages, il faut les inclure dans la formation et non pas ajouter des crédits hors programme. Nous pourrions valoriser l'aspect éducatif en impliquant plus les superviseurs quant à la formation de l'étudiant et à son évaluation par exemple.

Enfin, ce n'est pas un argument de commencer ce sommaire en gestion en exposant le travail des autres universités. Le réseau universitaire québécois se démarque notamment par son offre de formations différentes en fonction de l'université. L'excuse de « il l'a fait donc je le fais » n'est pas un argument pour aller dans cette direction.

Au vu des arguments apportés, nous demandons donc au Conseil Académique de refuser la proposition de la direction des affaires académiques et internationales.

## 7. Sources

CRÉIQ. (2013). Les stages en Génie au Québec.

École Polytechnique de Montréal. (2012, Décembre). Dépenses pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 (Stages et placements).

École Polytechnique de Montréal. (2012). *Rapport d'activités du services des stages et placement 2011-2012*. Montréal.

MELS. (2011, Novembre). Règles Budgétaires et Calcul des Subventions de fonctionnement aux universités du Québec. *Année universitaire 2011-2012* .

MELS. (2013, Mars). Règles Budgétaires et Calcul des Subventions de fonctionnement aux universités du Québec. *Année universitaire 2012-2013* .